

Le Maroc des mères célibataires

Etude diagnostique 2010

Chiffres clés

La dernière étude réalisée par l'UNICEF et la LMPE, en 2009, a montré qu'au Maroc :

- 8 760 enfants ont été abandonnés en 2009, soit 24 enfants par jours,
- 38% d'entre eux l'ont été de manière illégale, soit 3 329 enfants.

Dans sa démarche, INSAF considère que la prévention de l'abandon des enfants nés hors mariage passe, essentiellement, par la protection des droits des mères célibataires et de leurs enfants.

1. Données quantitatives

Tableau 1 : Naissances vivantes de mères célibataires par région

REGION	2005 Effectifs naissances de 'MC', réalisées	2005 Effectifs attendus	2005 Effectifs non observés	2007 Effectifs naissances de 'MC', réalisées	2007 Effectifs attendus	2007 Effectifs non observés	2009 Effectifs attendus (Estimation naissances attendues)
Chaouia Ouardigha	1170	1903	733	865	1391	526	1456
Chrarda	1022	1906	881	891	1660	768	1737
Meknès Tafilalet	1260	2495	1235	965	1829	864	1915
Oued Dahab Lagouira	83	150	67	74	136	62	142
Souss Massa Daraâ	2061	3993	1933	1633	2925	1293	3062
Tanger Tétouan	1322	3114	1792	1103	2320	1217	2429
Laâyoune Boujdour	184	331	147	156	257	101	269
Guelmim Smara	295	593	298	233	442	209	463
Marrakech Tensift Haouz	2105	3983	1878	1762	2929	1166	3066
Oriental	1111	2132	1021	823	1555	732	1628
Grand Casablanca	1.703	3.587	1.885	1.641	2.673	1.032	2.798
Rabat Salé Zemmour Zaer	1944	2523	579	1390	1885	495	1974
Doukkala Abda	1393	2431	1038	1146	1780	634	1864
Tadla Azilal	958	1829	871	727	1335	608	1397
Fès Boulemane	1134	1715	580	794	1273	479	1333
Taza al Hoceima	998	2286	1287	762	1576	814	1650
Total Maroc	18.742	35.331	16.588	14.965	25.980	11.016	27.199

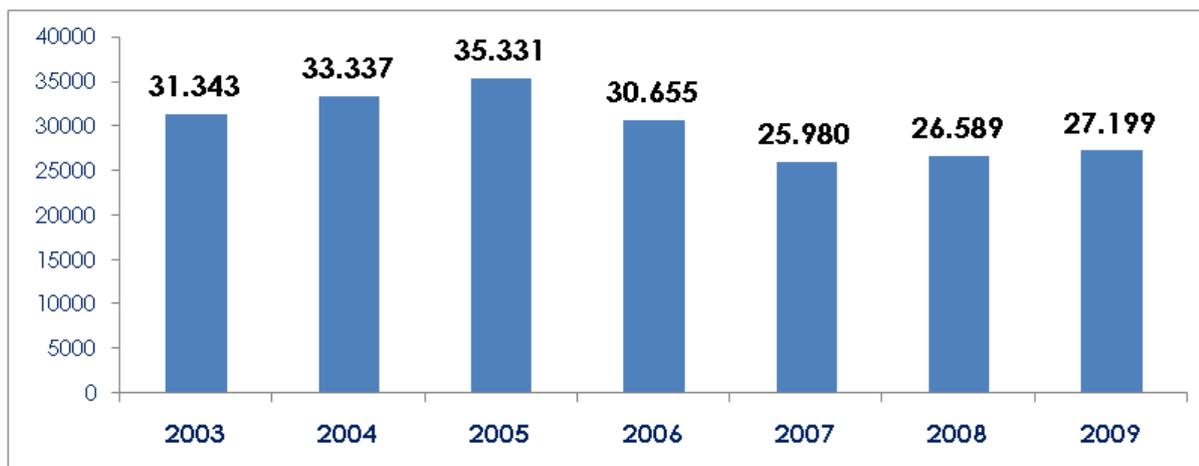
Concernant **Casablanca**, l'effectif estimé des mères célibataires ayant, au moins, un enfant a été de 21.135, entre 2003 et 2010 (7ans), soit 4 fois plus que dans la période 1996-2002 (7 ans).

Il aura représenté 10% de la population totale de « mères célibataires » à l'échelle nationale.

Le Maroc des mères célibataires

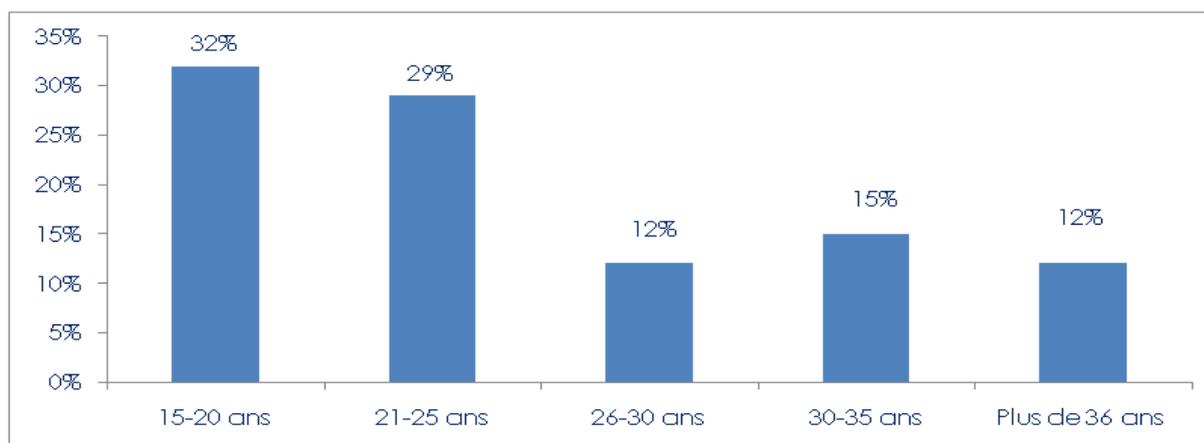
Etude diagnostique 2010

Graph 1 : Evolution des effectifs par année



Par ailleurs, la segmentation par âge, à l'échelle nationale, montre que 61% des mères célibataires ont moins de 26 ans.

Graph 2 : Age moyen de la mère célibataire à l'accouchement (National)



En l'absence de prise en charge spécifique, une mère célibataire est fortement exposée au risque de récurrence. L'évolution du taux de parité, un des critères majeurs d'appréhension de la problématique « mères célibataires », montre l'urgence de la généralisation de la prise en charge qui constitue un des apports majeurs du secteur associatif.

Tableau 2 : Taux moyen de parité des « mères célibataires » 2009

Parité	Taux national moyen	Total MC 2009
Premier accouchement	65%	27.199
Second accouchement	14%	
Troisième accouchement	10%	
Quatre et plus	11%	

Le Maroc des mères célibataires

Etude diagnostique 2010

2. Données qualitatives

Le travail de recherche documentaire réalisé a permis de retenir les conclusions relatives à :

- L'existence d'un processus de désocialisation en milieu urbain et périurbain, en raison, pour partie, d'une perte de repères identitaires et d'une surpopulation urbaine, facteur de promiscuité et de violences potentielles.
- Une perte de contrôle de l'individu par le groupe social, propice à la transgression des tabous.
- Une inégalité d'accès à l'éducation et aux soins, facteur de fracture sociale.
- Une précarisation croissante de la population concomitante à une visibilité accrue des groupes vulnérables : handicapés, chômeurs, enfants des rues, veuves, divorcées ou mères célibataires.
- Une vulnérabilité globale croissante des femmes exclues de leur environnement, dès lors qu'elles se trouvent en situation de contrainte ou de choix par rapport à l'exercice de leur sexualité, par rapport au contrôle de leur corps.
- La prise de conscience que l'augmentation de la croissance n'est pas synonyme de baisse de la pauvreté et de l'exclusion, d'autres facteurs intervenant dans ces mécanismes : le politique, le social, le culturel et le religieux.
- La nécessité de traiter la pauvreté et l'exclusion comme une entité à appréhender d'une façon globale, et non plus comme un « satellite de la dimension économique ».

De fait, l'ensemble des recherches invite à réfléchir sur des paramètres structurels ou conjoncturels, qui favorisent l'exposition au risque de fragilité, de vulnérabilité, de précarité.

L'étude menée par INSAF, en 2010, repérera au sein de populations « mères célibataires », de nombreuses expositions au risque, « chacune » d'entre elles, procédant à son « entreprise de fragilisation », laissant son empreinte singulière, et favorisant une ouverture à d'autres risques.

Si la mère célibataire s'inscrit dans une conception économique de la vulnérabilité, c'est plus souvent à travers une pluralité de vulnérabilités hétérogènes qu'il convient de la percevoir : de nombreux chocs s'enchaînent et « s'abattent sur elle », entravent son potentiel de réponse et la mènent à renouer avec l'expérience de la carence. Cette carence est quelquefois intégrale.